



Communiqué de presse – information réglementée

AUGMENTATION DE CAPITAL – NOUVEAU DENOMINATEUR

La Hulpe (Belgique), le 27 juin 2023 à 18h (heure belge)

Notification conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses (loi sur la transparence).

Après la réalisation de l'augmentation de capital intervenue ce jour à hauteur de 7.939.166,235 EUR (prime d'émission incluse) suite à la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 avril 2023 d'offrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour un dividende en actions (dividende optionnel) pour l'exercice 2022, l'affectation de cette opération porte le capital d'ATENOR à 75.990.388,72 EUR et la prime d'émission s'élève à 3.987.006,105 EUR.

Le capital souscrit est représenté par 7.425.010 actions sans valeur nominale, chacune assortie d'un droit de vote à l'Assemblée Générale. Ce nombre d'actions est le nombre total de titres conférant le droit de vote (uniquement des actions ordinaires) et le nombre total de droits de vote (uniquement liés à des actions ordinaires) et servira de dénominateur dans le calcul d'atteinte, de dépassement ou de manquement des seuils statutaires ou légaux.

Pour rappel, l'article 9 des statuts d'ATENOR prévoit un seuil supplémentaire de 3% aux seuils légaux. Les personnes concernées sont invitées à procéder, le cas échéant, aux notifications requises.

Calendrier financier

Augmentation de capital	27 juin 2023 (après la clôture du cours)
Résultats semestriels	1 septembre 2023
Déclaration intermédiaire du 3 ^{ème} trimestre 2023	20 novembre 2023
Publication des résultats annuels 2023	mars 2024
Assemblée Générale 2023	26 avril 2024
Déclaration intermédiaire du 1 ^{er} trimestre 2024	mai 2024

Atenor est une société de développement immobilier durable reconnue parmi les *Global Listed Sector Leaders* par le GRESB, dotée d'une expertise paneuropéenne et cotée sur le marché d'Euronext Brussels. Sa mission est de répondre aux nouvelles exigences de l'évolution de la vie urbaine et professionnelle par le biais d'un urbanisme et d'une architecture durables. Dans ce contexte, Atenor investit dans des projets immobiliers d'envergure qui répondent à des critères stricts en termes de localisation, d'efficacité économique et de respect de l'environnement. Atenor est reconnue comme un développeur urbain international et durable, aligné sur la taxonomie européenne et visant les plus hautes classifications des certifications BREEAM et WELL.

Reuters: ATE0.BR - Bloomberg: ATEB BB

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter Laurent Jacquemart pour Value Add Consulting SRL, C.F.O.

☎ +32-2-387.22.99 - Courriel : info@atenor.eu - www.atenor.eu